



## GRUPE DE TRAVAIL RÉGIONAL < Jeudi 9 avril 2026

# #1 Lancement du réseau régional des référents « Biodéchets alimentaires »

### CONTACTS

REGION / ORD&EC

- > Marine ALLIX [mallix@maregionsud.fr](mailto:mallix@maregionsud.fr)
- > Olivier GAIRALDI [ogairaldi@maregionsud.fr](mailto:ogairaldi@maregionsud.fr)
- > Arthur de CAZENOVE [adecazenove@maregionsud.fr](mailto:adecazenove@maregionsud.fr)

RCC

- > Margaux CHAVANE [administration@paca.reseaucompost.org](mailto:administration@paca.reseaucompost.org)



**INVITATION**

VISIOCONFERENCE

**Jeudi 9 avril 2026**  
9h30 < 12h

**#GT 01**

**Lancement du réseau régional des référents "Biodéchets"**

.....Déroulé

- ▼ Introduction sur lancement de l'animation régionale + AAP Biodéchets
- ▼ Tour de table
- ▼ Echange thématique sur «Evaluer les quantités détournées par la GPFOX»
- ▼ Questions sur enquête flash 2026
- ▼ Infos pratiques

▼ RCC PACA / Margaux CHAVANE - [administration@paca.reseaucompost.org](mailto:administration@paca.reseaucompost.org)  
 ▼ REGION Marine ALLIX [mallix@maregionsud.fr](mailto:mallix@maregionsud.fr)  
 Olivier GAIRALDI [ogairaldi@maregionsud.fr](mailto:ogairaldi@maregionsud.fr)  
 ▼ ORD&EC Arthur de CAZENOVE [adecazenove@maregionsud.fr](mailto:adecazenove@maregionsud.fr)



# Déroulé du GT Biodéchets #1

## Lancement du réseau régional des référents « Biodéchets alimentaires »

### 9h30 - 9h40 : Propos introductifs

- ❑ Lancement d'une animation régionale / Appel à projets régional / Des outils de partage d'expérience et d'échange de bonnes pratiques – **Marine ALLIX (REGION SUD)**

### 9h40 - 10h40 : SEQUENCE 1 – Tour de table

- ❑ En 2' : Nom de la collectivité, typologie, nombre d'habitant, solutions de tri majoritaire (GPROX/Collecte séparée), % d'habitant couvert (fin 2025) – UNE actualité principale à partager (exemple : nouveaux équipements, retard de déploiement, changement de stratégie, opération en cours) – **TOUTES LES COLLECTIVITES**

### 10h40 - 11h40 : SEQUENCE 2 - Échange thématique concernant l'évaluation des quantités détournées en gestion de proximité

- ❑ Margaux CHAVANE (RCC)
- ❑ Marion GIRARD - Chargée de projet Biodéchets – SMITOMGA (Hautes-Alpes)
- ❑ ...

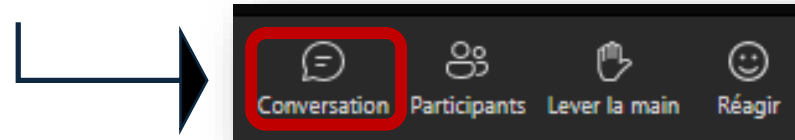
### 11h40 - 11h55 : SEQUENCE 3 – Echange sur l'enquête en cours (date limite 30 avril)

### 11h55 - 12h00 : Prochain GT (automne 2026 / Thématiques prioritaires / Fiches REX du GERES sur collecte séparée / Dates à retenir

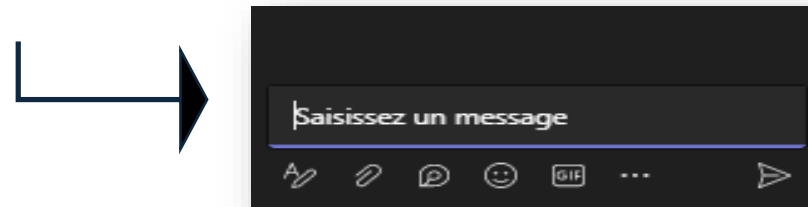


# Émargement

Cliquez sur le bouton « Conversation » pour ouvrir le « fil de discussions »



Utiliser le « fil de discussion » en mentionnant **nom, fonction et structure** (ex : Arthur de CAZENOVE, Responsable Unité Etudes et Projets, Région SUD)






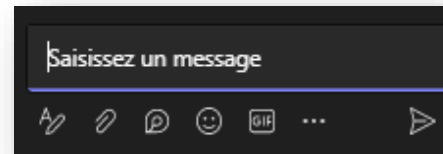
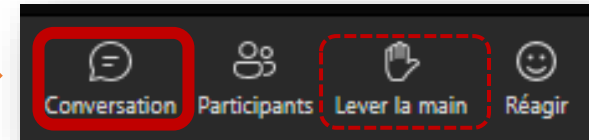
Tous les participants et intervenants doivent émarger.

**Merci de votre compréhension**

En cas de problèmes techniques, contacter [nviziale@maregionsud.fr](mailto:nviziale@maregionsud.fr)

# Les règles de la visio

- Lorsque vous n'intervenez pas, merci d'éteindre votre micro 
- Utiliser préférentiellement le « **fil de discussions** » 
- **Pensez svp à mettre l'acronyme de votre structure** avant la question, exemple : « REGION SUD – Comment/pourquoi/... ? »
- Vous pouvez également **partager des informations** en lien avec la rencontre par exemple en postant un lien internet 
- **Les animateurs suivent en direct le « fil de discussion »** afin de **poser vos questions aux intervenants**, et ils informent des demandes de prises de parole (main levée). **Les intervenants, répondront à certaines questions directement sur le fil de discussions.**



*Les échanges sur le fils de discussion et les prises de parole permettront de compléter la synthèse du GT BTP. Les supports, le replay et la synthèse seront transmis aux inscrits.*



9h30 - 9h40

Propos introductifs



# Une communauté régionale des référents biodéchets

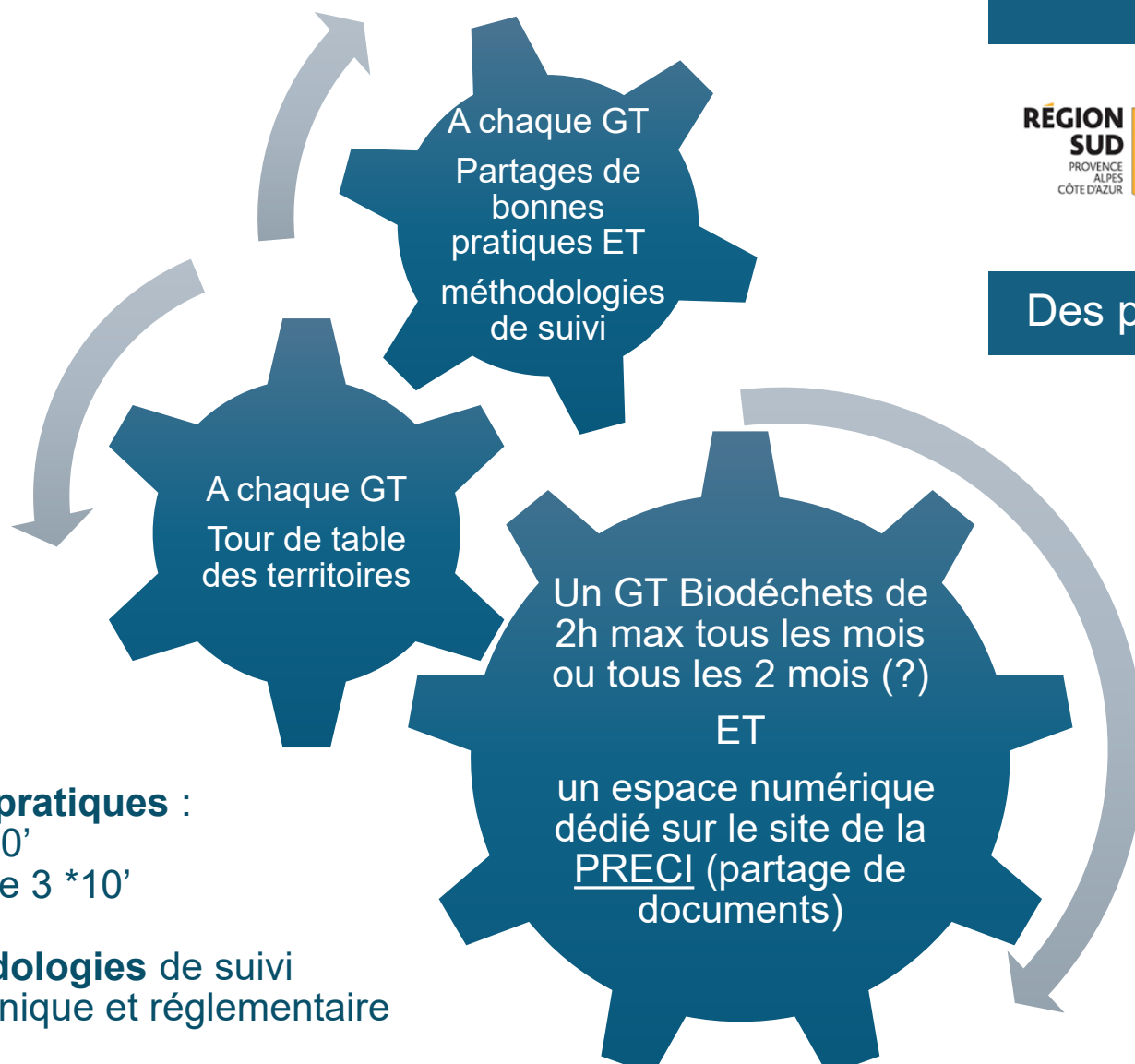
Un appui à l'organisation et à l'animation



Des partenaires techniques



NOUS Y SOMMES!



- **Tour de table** – 40'
- Exemples de **bonnes pratiques** :  
GEXPROX 3 \*10'  
Collecte séparée 3 \*10'
- **Indicateurs** et **méthodologies** de suivi
- **Actualités**, **veille** technique et réglementaire

# Une communauté et un réseau régional à animer et fédérer !

Une communauté et un réseau à animer et fédérer !



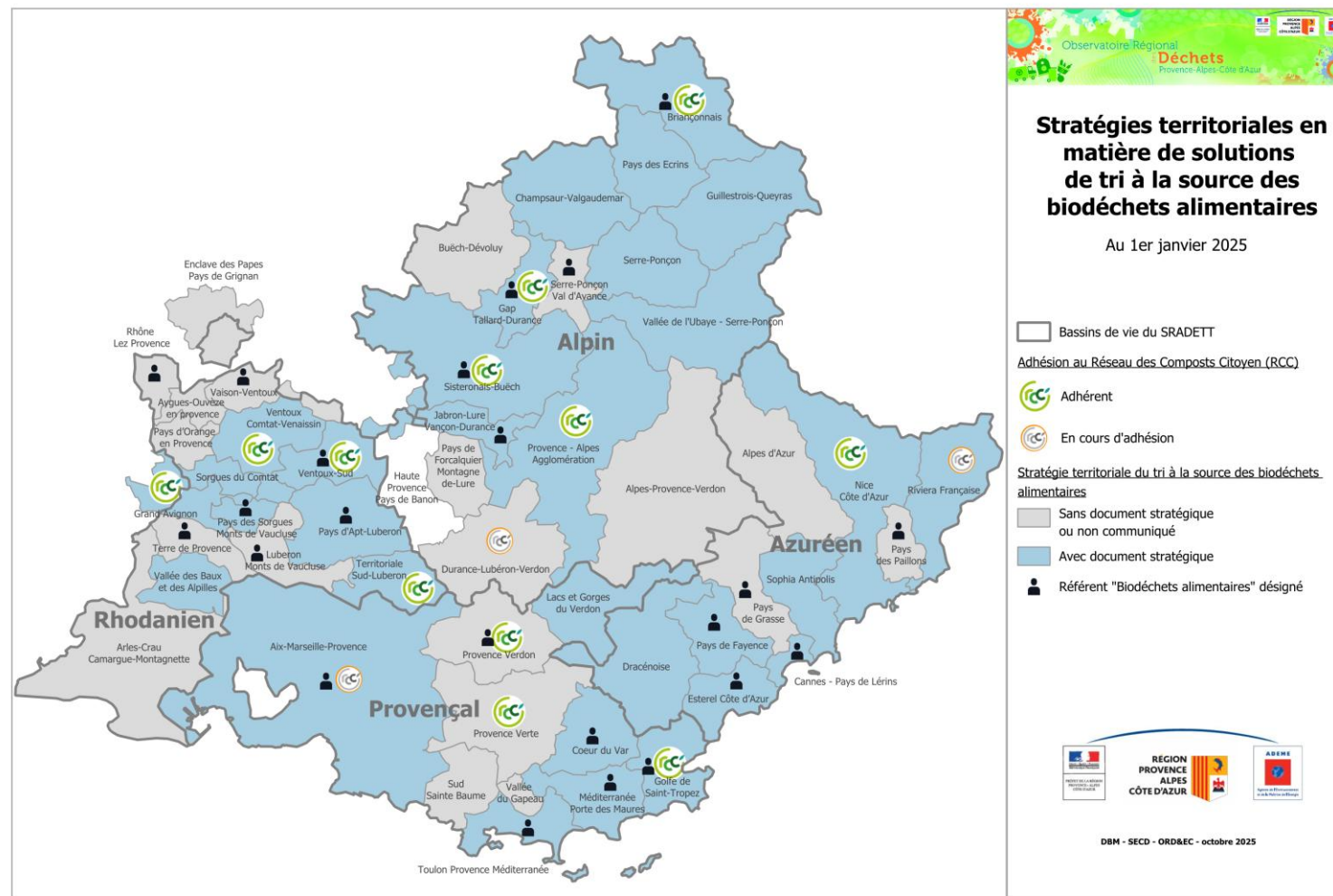
23 référents biodéchets



1 600 personnes formées  
(500 agents et 1 100 usagers)



27 documents  
déclinant sa stratégie  
territoriale



# Lancement du réseau des référents

## Qui?

- Les référents biodéchets des collectivités (ou/et les chefs de service quand il n'y en a pas) + le RCC PACA + l'ORD&EC + le SECD (Région SUD) + le GERES (projets Valomo/Massimo)

## Quand?

- 3 fois par an, et plus si besoin

## Comment?

- En ligne via des webinaires et le site de la PRECI

## Pourquoi?

- **Faire mieux!** Mieux trier, mieux compter, mieux s'outiller, mieux se connaître, mieux valoriser...pour que le tri des biodéchets devienne un réflexe

# Réseau des référents -> site de la PRECI

## Une communauté : Réseau des Référents Biodéchets

Pour y accéder:

- Être inscrit sur le site de la PRECI ([Reseau-prec.org](https://Reseau-prec.org), le portail de l'économie circulaire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Demander l'accès à la communauté



**RÉGION SUD**  
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

### Réseau des Référents Biodéchets

Échanger, capitaliser, accélérer le tri à la source

😊 **Animateur** : Marine ALLIX

🔒 **Accès à la communauté** : privé

👤 **Membres** : 4

📌 📄 ⚙️ ✕ **Quitter**

**A propos** Dernières activités Agenda Documents Forum Favoris Pages wikis

Cette communauté réunit les **référents biodéchets des collectivités de la Région** et leurs partenaires. Elle s'adresse à des techniciens mobilisés sur le tri à la source et la mise en œuvre opérationnelle des solutions.

Ce que vous y trouverez : un espace d'échanges techniques entre pairs, le partage d'informations et de documents (guides, REX, méthodologie), ainsi qu'une veille d'événements (visites de site) et le suivi des travaux menés dans le cadre de l'animation du réseau de par la Région et l'ORDEC.

✍️ **Contribuer**


# Un espace à imaginer pour en faire l'outil qui vous soit le plus utile possible !

## Réseau des Référents Biodéchets

Un espace privé pour :

- Partager des documents
- Echanger via un forum
- Informer: agenda

Un espace à imaginer pour en faire l'outil qui vous soit le plus utile possible!



The screenshot shows a web application interface with a grid of document cards. Each card features a thumbnail of a document, a title, a category tag (e.g., 'collecte', 'Biodéchets'), the author's name, and the publication date. The cards are titled 'Rex collecte SMITOMGA', 'Rex collecte Sisteronais-Buech', 'Rex collecte Méditerranée Portes des Maures', and 'Rex collecte Provence Alpes Agglomération'. A blue overlay box on the right side of the screenshot contains the text: 'Forum général', 'Méthodes pour évaluer les quantités détournées en gestion de proximité', 'Créé le 07-04-2026 avec 1 publications', and '2 fois'. Below the grid, there is a navigation bar with tabs for 'Agenda', 'Documents', 'Forums', 'Pages wikis', and 'Favoris'. At the bottom, there is a calendar for April 2026 with a highlighted date '09 avril 2026' and the text 'Lancement du 1er GT du réseau des référents biodéchets'.

# Un nouvel appel à projet pour un retour au sol de la matière organique

**Biodéchets : Tri, collecte et valorisation par compostage pour un retour au sol de la matière organique**

1. **Volet 1: tri des biodéchets et déchets verts: pour les collectivités** (cf. Cadre d'intervention)
2. **Volet 2: Animation territoriale et accompagnement à l'émergence de projets:** aide exceptionnelle en fonctionnement
3. **Volet 3: Création ou aménagement de plateformes de compostage** (pour les sites en dessous des seuils ICPE)

## Quand?

A partir du **13 avril** (voté le 10/04 + contrôle de légalité), date de fin de candidature: 18 septembre

Vous voulez en savoir plus?

**Réunion d'information:  
28 avril à 11h**

Contacts: [mallix@maregionsud.fr](mailto:mallix@maregionsud.fr) et [ogairaldi@maregionsud.fr](mailto:ogairaldi@maregionsud.fr)



**Avez-vous des questions ?**



9h40 - 10h40



SEQUENCE 1



Tour de table





- Un tour de table pour mieux se connaître et partager une actualité utile pour tous



## En 2' pour TOUTES LES COLLECTIVITES

- Nom de la collectivité
  - Typologie
  - Nombre d'habitant
  - Solution de tri majoritaire (GPROX/Collecte séparée)
  - % d'habitant couvert fin 2025
1. Et UNE actualité principale à partager (exemple : nouveaux équipements, retard de déploiement, changement de stratégie, opération en cours)



**Avez-vous des questions ?**



10h40 - 11h40



## SEQUENCE 2

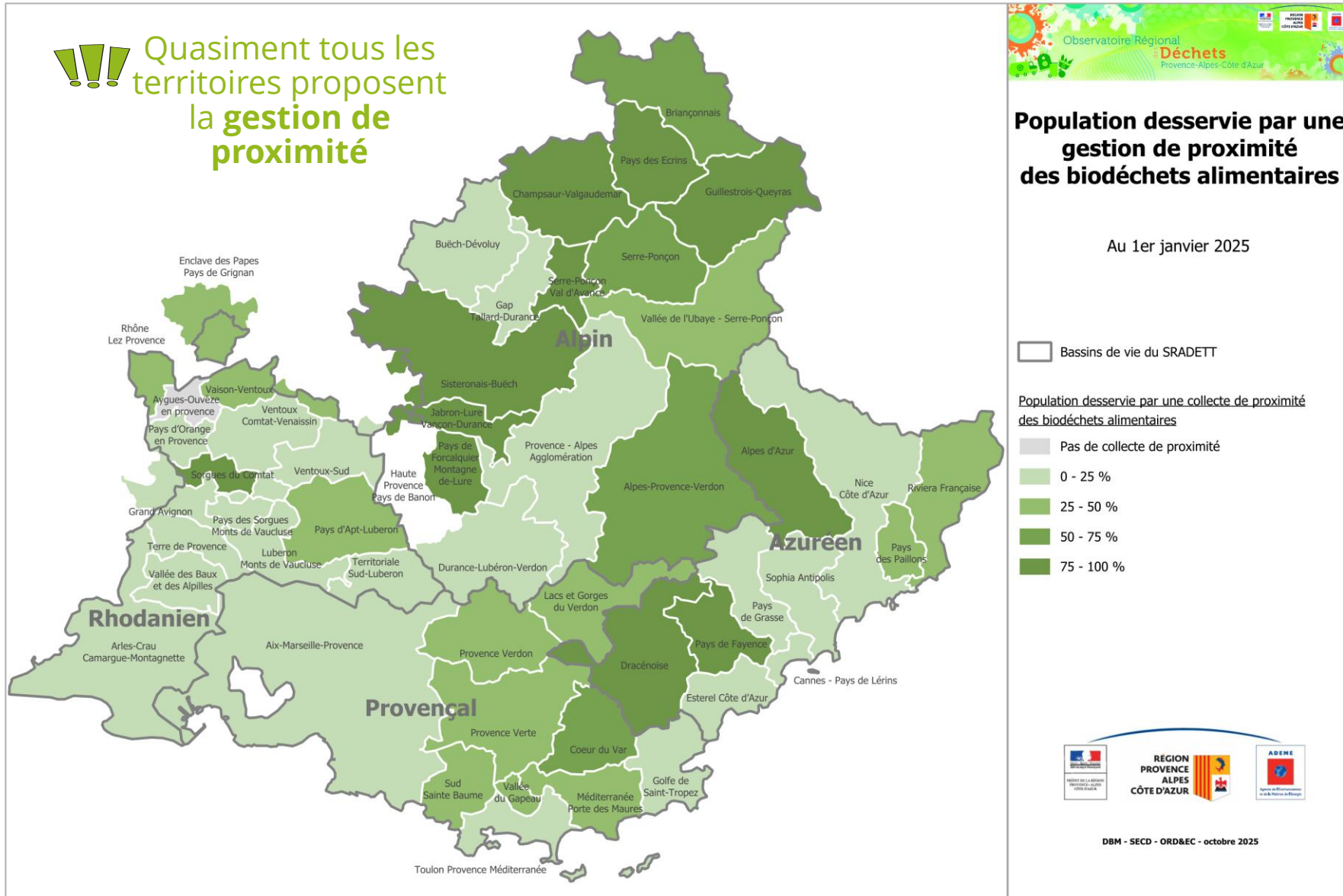


Échange thématique concernant  
l'évaluation des quantités  
détournées en gestion de  
proximité



# Nous sommes tous concernés !

!!! Quasiment tous les territoires proposent la gestion de proximité



# Les indicateurs de mesure de détournement des biodéchets des OMR via le compostage de proximité

# Le Réseau Compost Citoyen PACA

- Association loi 1901 reconnue d'intérêt général créée en 2018.
- **Notre vision** : Une société où la gestion des **biodéchets** est **locale**, autonome et **solidaire**, et où chaque geste citoyen participe à la bonne santé des **sols**, à la **souveraineté alimentaire** et au **bien-être collectif**.
- **Nos actions** :
  - **Accompagner les territoires** vers la mise en place et le maintien de solutions locales de compostage
  - **Mesurer** l'impact des solutions de gestion de proximité
  - **Fédérer et représenter les acteurs régionaux** auprès des institutions publiques, notamment les acteurs de la formation professionnelle
  - **Sensibiliser et outiller les citoyens** pour faire du compostage un levier de lien social et d'autonomie locale
  - **Former les professionnels** producteurs de biodéchets aux solutions disponibles





# Le Réseau Compost Citoyen PACA



**Un réseau national**  
créé en 2009  
**env. 1000 Adhérents**  
**13 réseaux régionaux**



# Quels sont les enjeux de la mesure des biodéchets détournés par le compostage de proximité ?

<b>Obligation réglementaire</b>	La France doit quantifier les biodéchets détournés pour répondre aux exigences européennes (reportage obligatoire)
<b>Visibilité de l'action publique</b>	Chiffrer le détournement permet de valoriser l'engagement des territoires et des citoyens, et de communiquer sur l'impact concret des politiques locales.
<b>Valorisation des flux</b>	Mesurer, c'est prouver la réduction des déchets incinérés ou enfouis, et valoriser la matière organique retournée aux sols localement, en cohérence avec les objectifs d'économie circulaire.
<b>Suivi et projection</b>	Des données précises permettent d'ajuster les dispositifs (nombre de composteurs, sensibilisation, etc.) et de projeter les besoins futurs en fonction de l'évolution des pratiques.
<b>Connaissance fine du territoire</b>	Identifier les zones performantes ou en retard offre une base pour cibler les actions et mutualiser les bonnes pratiques entre EPCI. Des données robustes justifient les investissements dans des infrastructures adaptées.



# Quelles méthodes de calcul sont utilisées en France ?

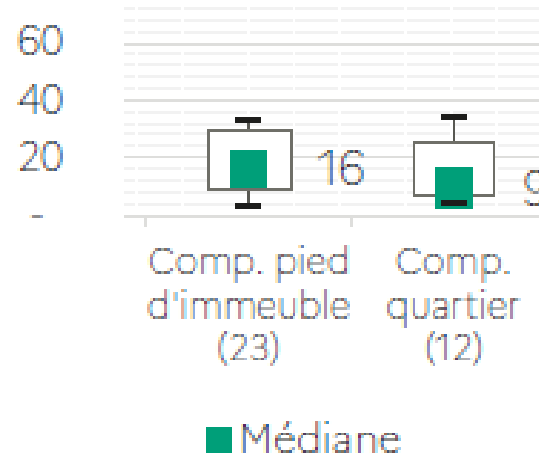
L'Ademe dans son guide d'oct. 2022 "[Évaluation de la généralisation du tri à la source des biodéchets](#)" utilise cette formule simple pour mesurer les biodéchets détournés des OMR :

**Compostage en pied d'immeuble**

**16kg / habitant desservi / an**

**Compostage de quartier**

**9kg / habitant desservi / an**



**Biodéchets compostés par habitant desservi en kg/an**

## **Les limites :**

- habitant desservis vs. habitant participants et leur évolution
- pesées à domicile issus foyers témoins
- évolution des pratiques (2022)
- qualité du suivi
- Chiffre national, impact géographique



# Objectif : Une méthode unifiée et validée sur notre territoire

Votre avis ?

## Parti pris : une formule simple et des données fiables



**Nombre de composteurs**



**x Nombre de retournements (a priori suivi)**



**x Quantité de biodéchets pour remplir un composteur (en T)**

### Pré-requis

- La mise en place d'un « [protocole de pesée](#) » sur plusieurs sites de la région avec les collectivités engagées en 2026.

### Avantages








- Données mises à jour en 2026, pour notre territoire
- Sur une base de plusieurs composteurs & typologie de composteurs
- Formule peut être adaptée selon le volume des bacs
- Limite les incertitudes (nb de participants, quantité de broyat, perte de masse)



## Formule historique utilisée par Coeur du var par composteur partagé

- 📅 Nombre de semaines d'installation du composteur
- 👤 x le nb de foyer participants
- 🥕 x 4.9 (nb de kg de bio déchets moyen / foyer)
- ? x 0.9 (ratio de précaution ?)
- 🌀 = tonnage des biodéchets détournés

## Formule utilisée par Serre Ponçon Val d'Avance par composteur partagé

-  Volume (en l.) du bac d'apport
-  x nombre de vidage annuel
-  x 0.4 densité des déchets alimentaires
-  x 0.7 part de dechet alim par rapport au broyat
-  x 1.3 (perte de masse)
-  1000 = pour un résultat en tonnes
-  = tonnage des biodéchets détournés



# Evaluation des quantités de biodéchets détournés en gestion de proximité



# Suivi des sites

- 92 sites fixes répartis sur 2 collectivités



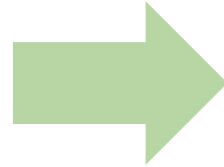
- Test suivi numérique → CitiPAV

⇒ logiciel pas adapté au compostage (pas de prise en compte des vidanges partielles)

- Suivi sur tableaux papier

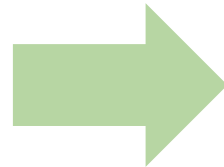
DATE : 10 et 11 / 09		Suivi des sites de compostage CC				
Commune	Site	Suivi courant			Vidange partielle	
		% de remplissage du bac d'apport	% de remplissage du bac de M5	Température	% remplissage initial	% remplissage après vidange partielle
L'Argentière-la Bessée	Chapelle Saint-Michel / Maison Planche	60	90	40°		
L'Argentière-la Bessée	Cimetière / Barhioux	70	90	40°		
L'Argentière-la Bessée	Ecole de l'Eglise / Saint-Apollinaire	15	90	20°		
L'Argentière-la Bessée	HLM Magdeleine	70	90	50°		
L'Argentière-la Bessée	HLM Plan d'Ergue	70	90	50°		

# Evacuation du compost



**Evacuation du compost mûr**  
*Usagers du site*

Estimations du volume via taux  
de remplissage des bacs



**Vidanges partielles**  
*Agents d'exploitation*

Pesées via pont bascule



# Exemple fiche de suivi compost mûr

CCGQ		Date	% BA	% MS	%CM avant vidange
Abriès-Ristolas	Le Pont (grutable)				
Abriès-Ristolas	Gîte Saint Laurent				
Abriès-Ristolas	HLM Cimetière				
Abriès-Ristolas	Quartier de l'hoche				
Abriès-Ristolas	Le Roux				
Abriès-Ristolas	La Garcine				
Abriès-Ristolas	ST Mairie- Oxyjeunes				
Abriès-Ristolas	Haut Village				
Abriès-Ristolas	Arche des Cîmes				
Abriès-Ristolas	L'Echalp				
Aiguilles	Plaine des Ribes				
Aiguilles	Parking du Guignonnet				



# Estimation des volumes détournés

Données issues  
des fiches de suivi



Poids estimatif  
moyen de  
vidange d'un bac



Données estimatives :

En moyenne, 1 bac = 500 kg détournés par an  
1 site = entre 1T et 1,5T BD détournés par an

# Freins / difficultés rencontrées

- Gestion des fiches de suivi
  - Difficultés retour données / données incomplètes
  - Pb homogénéité des données
  - Double saisie des données avant de pouvoir les traiter
- Test solution de numérisation infructueux
- Données estimatives, variabilité importante entre les sites



Agglomération  
PROVENCE VERTE

# Gestion de proximité des biodéchets

Méthodologie : gisement de biodéchets  
détournés

# Compostage partagé



Estimation nationale : 40-60 kg/an/hab

Estimation terrain :

	Unité	Données estimées littérature	Données choisies	
Proportion de biodéchets	%	40-60	60%	
Proportion de broyat	%	40-60	40%	
Densité biodéchets	kg/L	0,5-0,7	0,6	
Densité broyat	kg/L	0,2-0,3	0,25	
Volume du bac de compostage	L		1000	
Nombre moyen de retournements/an/site	/		3	
Masse totale (biodéchets + broyat) captée/site/an	kg		1380	
Masse de biodéchets captée par site/an	kg/an		828	
Nombre de foyers participants / site	/	20-50	30	10
Nombre d'habitants / foyer	/	2,5	2,5	2,5
Taux de participation des foyers	%	70-100	80%	80%
Masse de biodéchets captée par habitant/an	kg/hab/an		13,80	41,40

Limites : Le ratio de biodéchets apportés/an/hab est moins fiable, que le tonnage de biodéchets détourné par site

→ Gisement biodéchets détournés par compostage collectif : ~40 kg/hab/an

# Compostage individuel



Estimation nationale : 60-80kg/an/hab

Estimation terrain :

	Unité	Données estimées littérature	Données
Volume de biodéchets déposés par semaine	L		6
Volume de biodéchets déposés par an	L		312
Densité biodéchets	kg/L	0,5-0,7	0,6
Masse de biodéchets captée par foyer/an	kg/hab/an		187,2
Nombre d'habitants / foyer	/	2,5	2,5
Masse de biodéchets captée par habitant/an	kg/hab/an		74,88

→ Gisement biodéchets détournés par compostage individuel : ~70kg/hab/an

# PROTOCOLE DE PESEES - APPEL A VOLONTAIRES

[Protocole complet](#) – sous réserve de modification après ce GT

## Les points clé

- **Composteurs partagés** sur la voie publique ou en pied d'immeuble
- Au moins **5 sites**, au mieux le plus possible
- Sites **suivis régulièrement** (au moins 1x / semaine) par guide ou maître composteur, ou agent technique
- **Communication** en amont et pendant la période de pesée
- Protocole :
  - début des pesées **après un retournement**, avec un **peson mécanique** fixé sur place (suspendu ou accroché)
  - communication sur site adéquate
  - A chaque apport, les **utilisateurs pèsent** leur biodéchets grâce au peson, et **envoient** leur pesée en kg via un formulaire (QR code) ou un SMS

## CAMPAGNE DE PESEE

code compost n°4 : MAR

ATTENTION ! UNE CAMPAGNE DE PESEE EST EN COURS



1

UTILISEZ LE **PESON MECANIQUE** POUR **PESER VOTRE BIOSEAU PLEIN** **AVANT** DE VERSER VOS BIODECHETS DANS LE COMPOSTEUR

2

**COMMUNIQUER LE NOMBRE DE KILOS** VERSE PAR SMS OU VIA **FORMULAIRE**

### PAR SMS

Envoyez le Code du Composteur + le nombre de kilo au 07.44.57.80.39

par exemple : MAR 7,4

*tip : enregistrez ce numéro dans vos contacts pour aller plus vite la prochaine fois*

### PAR FORMULAIRE

Scannez le QR Code ci-dessous, et entrez simplement le nombre de kilos



Vous souhaitez être précis ? vous pouvez retirer le poids de votre bioseau : env. 500g



Logo de la ComCom

Vous souhaitez que votre collectivité participe ?

Contactez Margaux [administration@paca.reseaucompost.org](mailto:administration@paca.reseaucompost.org)



**Avez-vous des questions ?**



11h40 - 11h55



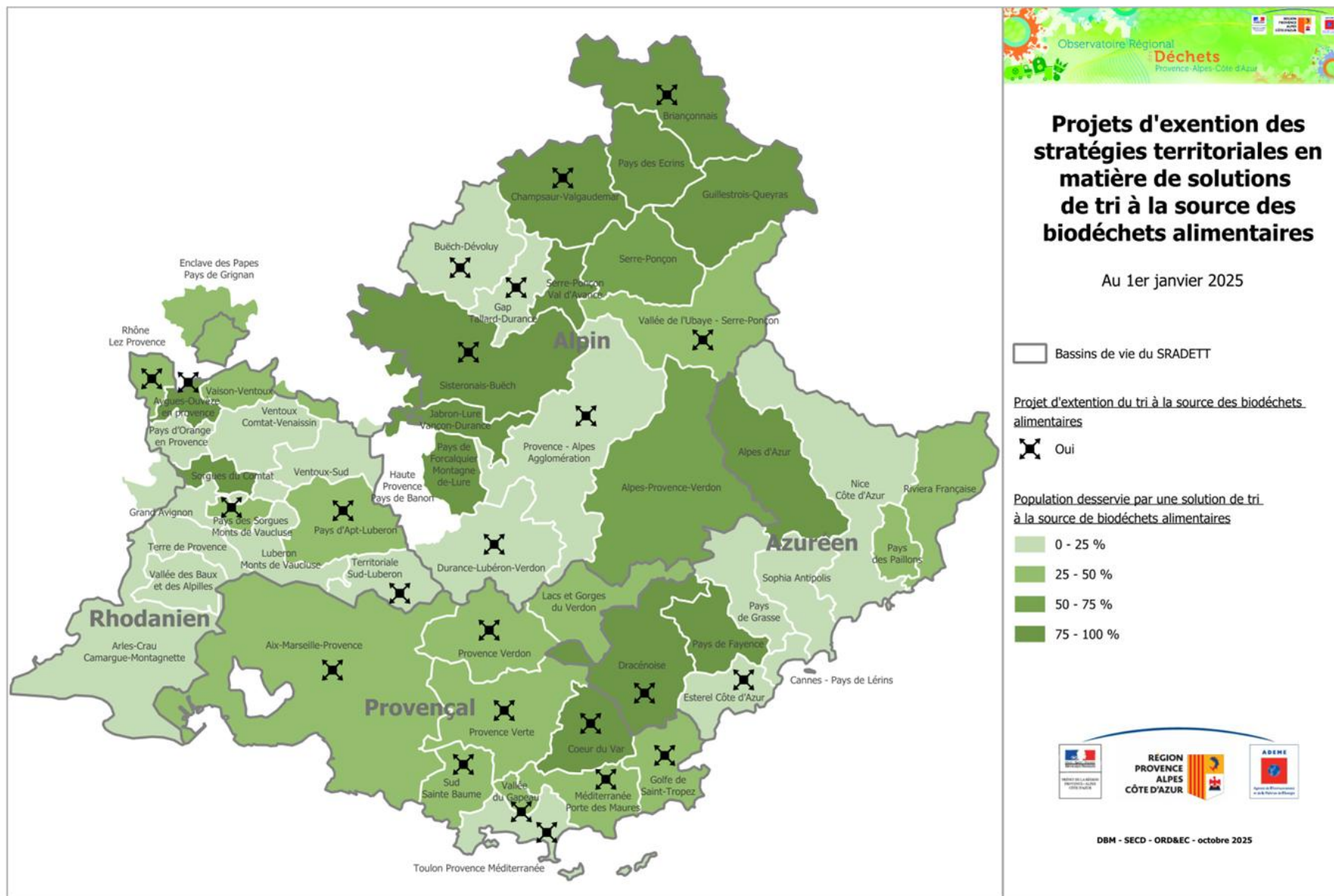
SEQUENCE 3



Echange sur l'enquête en cours  
(date limite 30 avril)



# Mettre à jour les indicateurs à fin juin 2025



# Un enquête « flash » annuelle pour suivre le déploiement en région

Exemple pour janvier/février 2026, transmettre les indicateurs suivants mesurés à fin 2025, **moins de 20 questions (20' max)** :

- Coordonnées du référent de la collectivité
- Nombre d'habitants disposant d'une solution de tri à la source mis à disposition par la collectivité
  - En collecte séparée
    1. Habitants desservis (et méthode d'estimation)
    2. Equipements (bacs, composteurs grutables, colonnes)
    3. Tonnage collecté
    4. Estimation des habitants desservis fin 2026, 2027 et 2028
  - En gestion de proximité
    - Composteurs de jardin et lombricomposteurs
      1. Habitants desservis (et méthode d'estimation)
      2. Equipements distribués
      3. Estimation du taux d'utilisation
      4. Estimation des tonnages détournés (et méthode d'estimation)
      5. Estimation des habitants desservis fin 2026, 2027 et 2028
    - Composteurs partagés
      1. Habitants desservis (et méthode d'estimation)
      2. Composteurs partagés en exploitation
      3. Suivi des retournements
      4. Estimation des tonnages détournés (et méthode d'estimation)
      5. Estimation des habitants desservis fin 2026, 2027 et 2028
- Nombre d'établissements ayant un composteur autonome (aidés ou non aidés par la collectivité)
- Existence de campagne de sensibilisation des habitants à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Nombre de bio seaux distribués (et méthode d'estimation)
- Caractérisations réalisées en 2025 pour mesurer l'impact
- Autres méthodes d'évaluation des impacts

Où en êtes-vous ?

**Avez-vous des questions ?**



La date limite du 30 avril !





# Etat d'avancement au 8 avril 2026

**20 collectivités**

**> 30 % de la  
population régionale**



**Merci !**

- Alpes d'Azur (06)
- Cannes Pays de Lérins (06)
- Briançonnais (05)
- Durance Lubéron Verdon (04)
- Enclave des Papes Pays de Grignan (84)
- Esterel Côte d'Azur (83)
- Gap-Tallard-Durance (05)
- Golfe de Saint-Tropez (83)
- Grand Avignon (84)
- Jabron Lure Vançon Durance (05)
- Les Sorgues du Comtat (84)
- Nice Côte d'Azur (06)
- Pays de Fayence (83)
- Pays de Grasse (06)
- Pays des Paillons (06)
- Provence-Alpes Agglomération (04)
- SMIDDEV Est Var (06)
- Sud Luberon - COTELUB (84)
- Vaison Ventoux (84)
- Univalom (06)




## Rappels de quelques « prescriptions réglementaires »

Le Décret n° 2021-855 du 30 juin 2021 relatif à la justification de la généralisation du tri à la source des biodéchets et aux installations de tri mécano-biologiques fixe indirectement des objectifs quantitatifs :




« Au moins **95 % de la population est couverte par un dispositif de tri à la source** des déchets alimentaires ou de cuisine. »

*Ce décret et le Décret n° 2021-1199 du 16 septembre 2021 relatif aux conditions d'élimination des déchets non dangereux fixe **quelques objectifs d'impact basés sur la composition des ordures ménagères résiduelles** :*



« A compter du 1er janvier 2025, **les ordures ménagères ne pourront être enfouies que si moins de 65 % de leur masse se compose de biodéchets ainsi que de déchets relevant du principe de responsabilité élargie du producteur.** Ce seuil passera à 60 % au 1er janvier 2030. »



« **La quantité de biodéchets détournée des ordures ménagères résiduelles au moyen du tri à la source, en kg par habitant, est d'au moins 50 % de la quantité de biodéchets, en kg par habitant, présents dans les ordures ménagères résiduelles avant la mise en place du tri à la source.** Cette donnée est obtenue par **caractérisation des ordures ménagères résiduelles**, effectuée avant et après la mise en place du tri à la source.»

# Solutions techniques applicables pour la mise en place du tri à la source des biodéchets (avis du 6 décembre 2023)

*Quelques objectifs d'efficience :*

« Les dispositifs de **collecte séparée en porte-à-porte** : les ménages sont équipés par la collectivité d'un bac de collecte des biodéchets et la collectivité organise un service de **ramassage de ces biodéchets à une fréquence au moins hebdomadaire.** »

« Les dispositifs de collecte séparée en point d'apport volontaire **les ménages sont situés à proximité** d'un point d'apport volontaire de biodéchets, **dans les limites suivantes** :

- Pour les communes **rurales** : **maximum de 250 habitants** par point d'apport volontaire
- Pour les communes **urbaines** : les ménages ont accès à un point d'apport volontaire dans un rayon situé à **une distance maximale de 150 m** ;
- Pour les communes **urbaines denses et les communes touristiques** : les ménages ont accès à un point d'apport volontaire dans un rayon situé à **une distance maximale de 150 m**, avec une distance préconisée de 100 m.

Dans ces 3 configurations, **les distances les plus faibles possibles seront recherchées afin de faciliter le geste de tri pour les ménages** et ainsi augmenter la quantité de biodéchets collectés.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une collecte séparée des biodéchets (porte-à-porte ou point apport volontaire), il est de la responsabilité de la collectivité de s'assurer que la taille et le nombre de bacs mis à disposition soient suffisants au regard du nombre et de la typologie de ménages desservis et que la fréquence de collecte soit suffisante au regard des quantités de biodéchets générés. »



# Solutions techniques applicables pour la mise en place du tri à la source des biodéchets (avis du 6 décembre 2023)

Quelques objectifs d'efficience :

« Les installations de **compostage domestique individuel** : il s'agit de composteurs présents chez les particuliers et utilisés pour leur propre compte. Cette solution n'est acceptable que dans les typologies d'habitat adaptés, comme par exemple les **milieux ruraux ou résidentiels pavillonnaires avec jardin**. Des composteurs sont dans ce cas proposés par la collectivité et une sensibilisation à leur utilisation mise en place. Dans ce cadre, il est préconisé de **réaliser un état des lieux des pratiques de compostage sur le territoire de la commune afin d'identifier quels ménages pratiquent déjà le compostage**.

**Les installations de compostage partagé** : il s'agit de composteurs en  **pied d'immeuble ou de composteurs de quartier accessibles aux particuliers**. Cette solution est acceptable dans les typologies d'habitat adaptés, comme par exemple en centre-ville ou centre-village. **Une personne est désignée responsable du site et formée aux règles de bonnes pratiques du compostage**. Une attention particulière sera attachée à la bonne accessibilité de ce type de dispositif par tous (éloignement, capacité de traitement, etc.). A titre indicatif, sont présumés **conformes, les composteurs partagés ayant une capacité minimale de 60 l/hab**. (volume des bacs d'apport, bacs de stockage du structurant et bacs de maturation) et **situés dans un rayon maximal de 150 m**. L'arrêté du 9 avril 2018 relatif aux compostage de proximité est en outre respecté (max **1t/semaine de déchets de cuisine et de table en compostage partagé**, présence d'un référent formé, utilisation du compost...). »

Selon la dernière enquête AMORCE, seulement **un tiers des collectivités répondantes (155/1148) indique respecter l'ensemble des critères de l'avis du 6 décembre 2023**. **Les critères les moins respectés concernent les distances maximales aux dispositifs de tri.** »





**Avez-vous des questions ?**



11h55 - 12h00

- Prochain GT (automne 2026)
- Thématiques prioritaires ?
- 10 Fiches REX du GERES sur la collecte séparée en région
- Dates à noter





## Un prochain GT au deuxième semestre

- Quelles périodes (1<sup>ère</sup> quinzaine d'octobre ou 1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre) ?
- Quel jour ?
- en semaine ?



**Avez-vous des  
attentes/thématiques  
pour le prochain GT ?**



# Fiches de retours d'expérience sur la collecte séparée

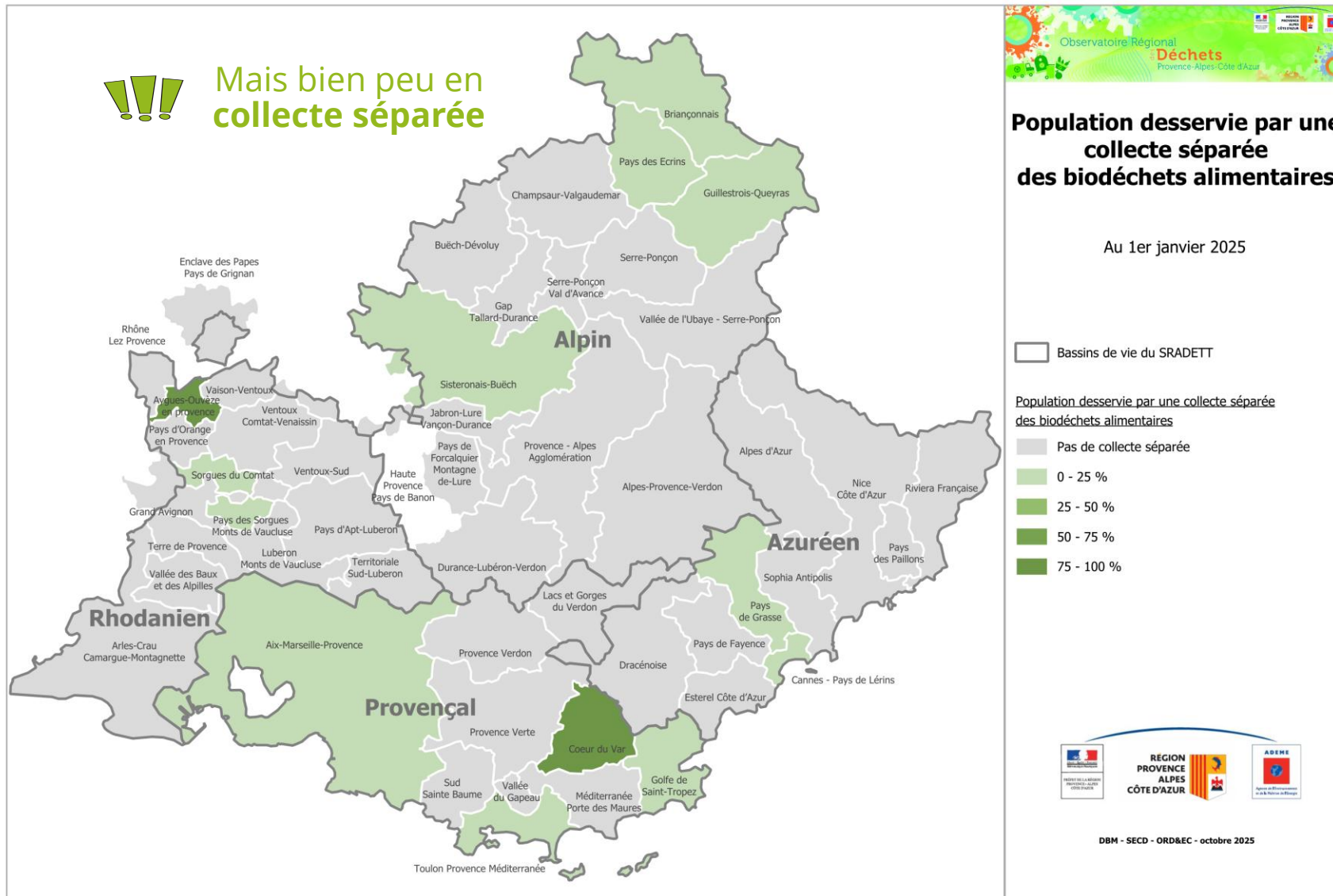
(GERES)



# Des collectes séparées en déploiement sur quelques territoires (18 REX)



Mais bien peu en  
**collecte séparée**



# Un recensement des collectes déployées en PACA



Fiches Retour d'expérience collec...  
Dernière modification effectuée il y a quelques secondes

Ajouter un calque Partager  
Aperçu

En déploiement

Styles individuels

- Provence Alpes Agglomérati...
- Communauté de Communes...
- Communaute de Communes...
- SMITOMGA
- Communauté d'Agglomérati...
- Communauté de communes ...
- Métropole Aix-Marseille-Prov...
- Estérel Côte d'Azur Agglomé...
- Communauté de Communes...
- Dracénie Provence Verdon a...
- Communauté de Communes...

Google My Maps

# Des fiches REX



Collecte déployée à 2024 <b>14</b>	Collecte en expérimentation ou déployée à septembre 2025 <b>19</b>
---------------------------------------	--

Cibles	Nombre de collecte	Modalité porte à porte	Modalité Point d'apport volontaire
Ménages	17	1	16
Professionnels	7	6	1



6



8



1

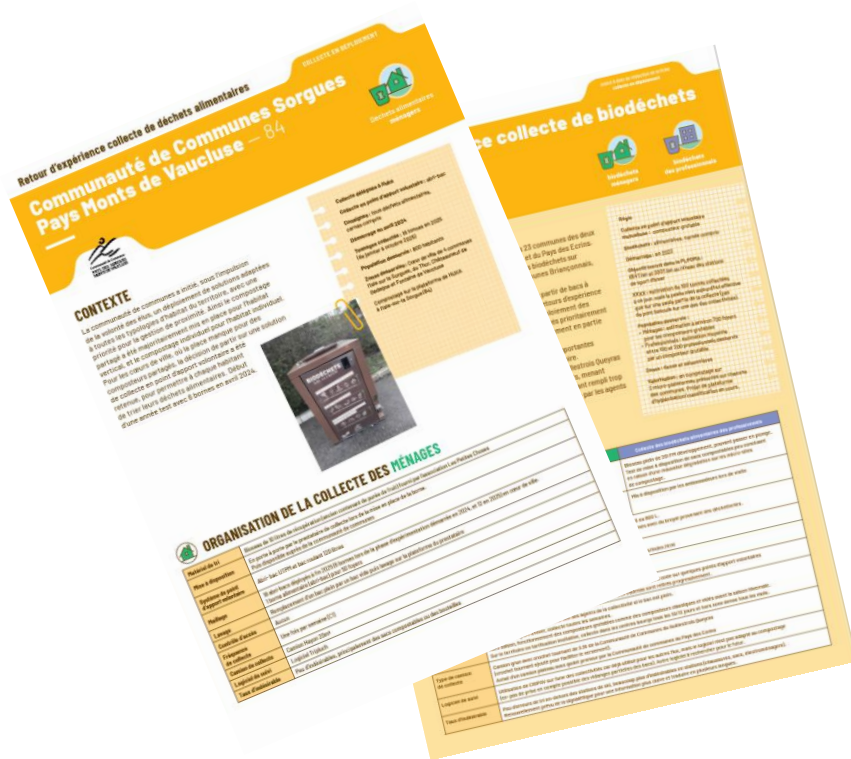
# 10 premières fiches REX disponibles sur la communauté Biodéchets de la PRECI !



Pour faire connaître l'avancée des démarches



Pour contacter une collectivité ayant un profil ou des problématiques similaire



- La collecte en bref
- L'organisation de la collecte : matériel, fréquence, maillage, etc
- Des témoignages sur les freins et les leviers
- Des recommandations

# Une page web dédiée au matériel de collecte sur le site de l'ORDEEC



The screenshot shows the header of the ORDEEC website. The main banner features the text "Observatoire Régional des Déchets Provence-Alpes-Côte d'Azur" in a green and orange color scheme, with icons of gears and recycling symbols. Logos for the French Republic, the Provence-Alpes-Côte d'Azur region, and ADEME are visible in the top right. Below the banner is a navigation menu with the following items: "QUI SOMMES-NOUS ?", "PUBLICATIONS", "THÉMATIQUES", "BIOMASSES RÉSIDUELLES & BIODÉCHETS" (highlighted in a blue bar), "À LA UNE", "CARTOTHÈQUE", and an RSS icon. A secondary navigation bar below contains "DÉFINITIONS ET CONTEXTE RÉGIONAL", "RÉGLEMENTATION", "ACTIONS DE PRÉVENTION", and "SOLUTIONS DE VALORISATION RÉGIONALE".

# Dates à noter



5 mai 2026  
10h à 12h



**ORD&EC #10 Comme a évolué le tri des déchets ménagers en région de 2015 à 2024 ? (visio)**



21 mai 2026



**RED#16 – Comment mesurer le déploiement des stratégies territoriales de prévention et de tri à la source des biodéchets alimentaires ? (visio, événement national piloté par l'ORD&EC et l'ODEMA)**



2<sup>eme</sup> semestre  
2026



**Prochain GT Biodéchets**

**Inscrivez-vous svp sur [reseau-prec.org](https://reseau-prec.org) pour être informé de tous les événements 2026 en région 😊**



# Les Infos supplémentaires

Améliorer la connaissance [www.ordeec.org](http://www.ordeec.org)



Le portail [reseau-prec.org](http://reseau-prec.org) l'outil numérique dédié à la Plateforme Régionale de l'Economie Circulaire. Il s'agit d'un portail informatif et participatif.

- agenda
- Inscription à Newsletter
- Publiez une actualité ou un évènement



Communauté **RÉSEAU DES ACTEURS DU BTP ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE** sur la plateforme numérique RESEAU PRECI. ORG :

- Ressources documentaires
- Forum
- **REPLAYS + DIAPORAMAS des GT#BTP**

Les communautés de reseau-prec.org: Réseau des Acteurs du BTP | Déchets et Economie Circulaire.



Partage d'expérience [www.lifeipsmartwaste.eu](http://www.lifeipsmartwaste.eu)



# Les Contacts



## REGION SUD

Marine ALLIX [mallix@maregionsud.fr](mailto:mallix@maregionsud.fr)

Olivier GAIRALDI [ogairaldi@maregionsud.fr](mailto:ogairaldi@maregionsud.fr)



## ADEME

Olivier LABBE [olivier.labbe@ademe.fr](mailto:olivier.labbe@ademe.fr)



## RCC PACA

Margaux CHAVANE et Arielle GRAZZINI

[administration@paca.reseaucompost.org](mailto:administration@paca.reseaucompost.org)



## GERES

Aurélien LEVET [a.levet@geres.eu](mailto:a.levet@geres.eu)



## ORD&EC

Arthur de CAZENOVE [adecazenove@maregionsud.fr](mailto:adecazenove@maregionsud.fr)

Céline GIDEL [cgidel@maregionsud.fr](mailto:cgidel@maregionsud.fr)



**MERCI**  
de participation  
et de votre attention

